



Assainissement durable des murs humides par air pulsé

Déclaration UE de conformité

Contrôle-Commande AÉRAULEC
Désignation : CCA

AÉRAULEC
91 rue du Prieuré 60530 MORANGLES

La présente déclaration de conformité est émise sous la seule responsabilité du fabricant.

Référence produit : CCA

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation
d'harmonisation de l'Union Européenne.

Directive RoHS

NF EN IEC 63000 (décembre 2018)
selon les dispositions de la Directive RoHS UE/65/2011

Directive CEM

NF EN IEC 61326-1 (juin 2021)
NF EN 61000-4-2 (2009)
NF EN 61000-4-3 (2006) / A1(2008) / A2 (2011)
NF EN 61000-4-4 (2013)
NF EN 61000-4-6 (2014)
NF EN 55011 (2016) / A1(2017) / A2(2021)
selon les dispositions de la Directive CEM/UE/30/2014

L'utilisateur doit respecter les instructions de montage et de branchement définies dans les catalogues fiches techniques et autres notices.

Date : 1^{er} octobre 2021

Lieu d'établissement : 91 rue du Prieuré 60530 MORANGLES

Signature :

Nicolas CHARLES
Président Directeur Général SAS AÉRAULEC



Assainissement durable des murs humides par air pulsé

91 rue du Prieuré
60530 MORANGLES
06 26 22 35 44
contact@aeraulec.fr

Siret : 890 351 422 00013



Assainissement durable des murs humides par air pulsé

91 rue du Prieuré
60530 MORANGLES

06 26 22 35 44
contact@aeraulec.fr

Siret : 890 351 422 00013